

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

## **LUNDI 13 FEVRIER 2017**

à 19 Heures 00

Salle des réunions de la Mairie

Le Maire

Didier DRIEUX

# ORDRE DU JOUR

RAPPEL: procurations: l'article 2121-20 du CGCT précise que « un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir »

- 2017-01 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2016 (joint à la présente)
- 2017-02 : PLUI confirmation du vote du 20 décembre 2016
- 2017-03 : Remboursement d'arrhes suite à annulation de réservation de salle
- 2017-04 : présence aux bureaux de votes (anticiper le mois de juin)
- 2017-05 : acquisition de matériels
- Informations diverses



### COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING DU LUNDI 13 FEVRIER 2017

=\_=\_=

L'an deux mille dix-sept le lundi treize février, à 19 heures, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DRIEUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 14 Nombre de Conseillers votants : 18

**Date de la convocation**: 08 février 2017

**Etaient présents**: MM DRIEUX Didier, MALDERET Pierre, CARDON Dominique, MAGNAN Olivier, KLEKOCINSKI André, SENT Virginie, ROUILLARD Michel, MOURANT Coralie, MOREL Jean-Luc, DI PARDO Adrien, DI PASCALE Christine VERMEULEN Amélie, LECAS Agnès, LEJEUNE André.

#### Absents excusés :

VINCENT Barbara procuration à DRIEUX Didier BIENFAIT Bruno procuration à LECAS Agnès ROUARD Lindsay procuration à VERMEULEN Amélie LAUDE Christian procuration à MOREL Jean-Luc BASQUIN Corinne

Secrétaire de séance : CARDON Dominique

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'ajout de trois points à l'ordre du jour. Il s'agit de :

- L'adhésion de deux nouvelles communes au SIVU les murs mitoyens.
- Une convention relative à la prévention qui peut être signée avec le Centre de Gestion.
- Partenord signature d'un bail emphytéotique (lotissement intergénérationnel).

## • 2017 - 01 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 20 décembre 2016

Le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

## 2017 - 02 : PLUI et transfert de compétence urbanisme

Monsieur le Maire rappelle qu'il existe une obligation de se prononcer sur le transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité, en l'occurrence la communauté d'agglomération.

Lors de la réunion du 13 décembre dernier le conseil municipal s'était prononcé contre le transfert de la compétence PLU à la CAC, or, la délibération devait être prise entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017. Considérant que la décision était trop anticipée, il y a lieu d'annuler l'acte n° 2016 - 34 et de délibérer à nouveau sur ce sujet.

# Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'annuler la délibération n° 2016-34 du 13 décembre 2016.
- De se prononcer **CONTRE** le transfert de la compétence Urbanisme à la communauté d'agglomération et d'attendre les prochaines directives.

## • 2017 - 03 : Remboursement d'arrhes suite à annulation de réservation de salle

Le conseil municipal émet un avis **FAVORABLE** au remboursement des arrhes versées pour une location de salle par Monsieur THERY Fabrice, la réunion de famille prévue ne pouvant avoir lieu.

### • 2017 - 04 : Présence aux bureaux de vote

Tableau communiqué à chaque conseiller.

## • 2017 - 05 : Projet acquisition de matériels

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un Ecran Numérique Interactif pour les écoles.

## • 2017 - 06 : C.D.G. CONVENTION EVALUATION RISQUES PROFESSIONNELS

Le Centre de Gestion du nord a proposé de mettre à disposition de la commune, des spécialistes pour établir gratuitement une mission d'évaluation des risques professionnels des employés communaux, pour ce faire il est nécessaire de conventionner avec le pôle santé sécurité du travail au CDG 59.

Le Conseil Municipal émet un avis **FAVORABLE** et autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à cette évaluation des risques professionnels.

#### • 2017 - 07 : MURS MITOYENS

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'adhésion des communes de RAMILLIES et BEAURAIN au SIVU « les murs mitoyens » pour le suivi des instructions d'urbanisme.

# • 2017 - 08 : Lotissement Intergénérationnel Rues Curie et Jean Jaurès

Monsieur le Maire rappelle que dès le début des premières négociations à l'origine du projet, la construction de 19 logements avait été souhaitée, Partenord avait envisagé d'utiliser la parcelle où habitait Madame CARTIER. Monsieur le Maire s'y était opposé, compte tenu que Madame CARTIER était âgée et qu'il ne voulait en aucun cas lui occasionner des contrariétés.

A son départ du logement, en accord avec son fils Christian, il a été décidé de démolir le logement.

Compte tenu du nombre important de demandes pour accéder à un logement en locatif Rue Curie/ et Rue Jean Jaurès, Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un courrier de Monsieur PICK, Président de Partenord, l'informant que la construction de 2 T3 et de 1 T4 supplémentaires peuvent être inscrits dans la continuité du projet en cours. Un avenant à la convention de mise à disposition du terrain doit être signé pour permettre de construire des logements supplémentaires.

Par 17 avis favorable et 1 contre, le Conseil Municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents qui découleront de cette nouvelle négociation.

### • INFORMATIONS DIVERSES

#### Resto du cœur

Le barème retenu pour attribuer des aides dans le cadre des restos du cœur a été modifié, cela a pour conséquence, (avantage pour certaines familles) de permettre à plus de bénéficiaires de se voir attribuer des denrées même au cours de la période d'été.

Compte tenu du nombre croissant de bénéficiaires, il y a lieu de mettre en place des nouveaux centres de distribution.

Marcoing a été retenu ; il faut savoir que les distributions seront organisées les mardis tous les 15 jours. Sauf entre le 14 juillet et le 15 août.

### La Poste : résultats de la pétition

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours du conseil municipal du 13 décembre dernier, il avait été décidé de mettre en place une motion destinée à défendre l'intérêt des administrés dans le cadre de la perte d'amplitude horaire d'ouverture du bureau de la poste.

Plus de 800 personnes se sont manifestées.

Adrien DI PARDO a également fait voter une motion à la Région pour appuyer les communes rurales dans leur démarche de défense du service public en milieu Rural.

Jacques LEGENDRE Sénateur, s'est rendu à Paris et a déposé la pétition en mains propres à Mr Philippe WAHL, PDG du groupe la poste le 18 janvier. Il avait obtenu l'engagement que Marcoing et Masnières seraient contactés par ses services.

Il faut constater que cette mobilisation a permis de rencontrer à nouveau les services de la poste. Les horaires d'ouverture au public ne seraient réduits que de 4 h par semaine et le samedi matin serait maintenu ouvert.

#### **Ecoles**

Suite à la mobilisation des élus, la 5ème classe de l'école primaire est maintenue.

### Achat parcelle rue de Rumilly

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour une parcelle située rue de Rumilly, classée en zone naturelle d'une surface de 6006 m².

Aucun positionnement n'a été envisagé compte tenu qu'il s'agit d'une zone naturelle et que les constructions ne sont autorisées.

### Nettoyage du territoire (chasse / pêche) le 18 mars 2017

Le rendez-vous est fixé sur la place de la Mairie le samedi 18 mars 2017 à 9 h.

Cyclotourisme dans le cadre de « C'est mon Cambrésis », centenaire de la bataille de Cambrai

Marcoing sera commune de départ et d'arrivée de ce rallye, une subvention de 750 € est sollicitée pour que ce projet puisse aboutir.

L'organisateur de cette manifestation est l'association du Tour de France sous la coupe de JF Destombe.

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention qui sera prévue au budget primitif

### Prochaine réunion commissions travaux et finances

Monsieur MALDERET et Monsieur MAGNAN mettront prochainement en place des commissions de travaux et finances pour établir le programme des travaux et achats de l'exercice 2017.

### Travaux sécuritaires

Des estimations sont en cours (cabinet Cible VRD) pour demander des subventions auprès du Département et de l'Etat pour la réalisation de travaux sécuritaires.

Monsieur DRIEUX précise qu'il a demandé l'estimation :

- \* de la mise en sécurité des abords de la mare, et d'un piétonnier du début de la rue de Cambrai à la première habitation à droite en partant vers cambrai. Le SIDEC financera l'enfouissement des réseaux.
- \* de l'implantation d'un ralentisseur de vitesse au carrefour des rues Cavée, Ribécourt la Tour, République et François Dron.

En parallèle à ce projet de travaux Monsieur le Maire évoque, le projet de traversée de la commune pour l'alimentation des éoliennes d'Heudicourt.

Il faut savoir que le 16 août dernier ENEDIS nous écrivait pour nous informer de son projet, le 22 août une réponse est adressée en spécifiant une opposition à ce que la commune soit une nouvelle fois traversée et donc de voir des voiries à nouveau ouvertes pour le passage de câble au bénéfice des « marchands » d'éoliennes et surtout pour d'autres communes alors que Marcoing n'est pas demandeur de telles implantations.

Les voiries empruntées seraient : Rue de Cambrai, Rue du Port, Rue de la Gare, Rue Salengro, Rue Thiers, Rue Dron, Rue de Villers-Plouich.

Monsieur le Maire a réitéré son refus de cette traversée de village en spécifiant qu'il y avait d'autres solutions que de passer par le centre bourg de Marcoing.

Il a fait valoir le risque pour la CAC de voir son projet de ferme photovoltaïque se diriger vers Hordain, compte tenu de la saturation du poste RIEZ de Proville.

### Demande de carte d'identité et 13 mars 2017

A compter du 13 mars prochain, les demandes de carte nationale d'identité ne seront plus établies en mairie, il faudra que les administrés se rendent comme pour les passeports dans des mairies équipées de matériels spécifiques destinés à sécuriser au maximum les dossiers.